



Retard et recouvrement pensions alimentaires

Par **Rico riri**, le 20/06/2024 à 00:02

Bonjour,

Mon ex femme a 6 mois d'impayés sur les pensions alimentaires des enfants.

L'aripa va t-elle me verser le retard en une seule fois et ensuite se retourner vers mon ex femme?

Merci pour votre réponse.

Par **Zénas Nomikos**, le 24/06/2024 à 13:47

Bonjour,

le non paiement pendant deux mois consécutifs de la PA est constitutif d'un délit pénal pour lequel vous pouvez porter plainte au pénal.

Par **Zénas Nomikos**, le 24/06/2024 à 13:54

Par ailleurs et de plus :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1249>